



Institut français du cheval et de l'équitation

ECOLE NATIONALE d'EQUITATION

Le Cadre Noir de Saumur



CALENDRIER 2011 CONCOURS D'ELEVAGE DES PONEYS NORMANDIE

Les animaux peuvent indifféremment participer à l'un des concours locaux du Secteur Normandie.

Commission de classification des entiers Shetland au Haras du Pin samedi matin 12 mars.
Commission de classification à titre initiale des Irish cob au Haras du Pin le dimanche 22 mai.

(Clôture des engagements 15 jours avant la date du concours)

I - Concours locaux de reproducteurs

SAINT-LO : samedi 18 juin

OURVILLE EN CAUX : samedi 25 juin

HARAS DU PIN festival Equestre : samedi 23 juillet

BACQUEVILLE EN CAUX : samedi 30 juillet

Ces concours pourront être qualificatifs pour un Championnat de Normandie lors du NHS de Saint-Lô.

- 1.1 **Races admises** : Connemara, Français de Selle, New Forest, Pottock, Shetland (mini et standard), Welsh, Dartmoor,
- 1.2 **Catégories concernées**
Poulains entiers de 1 et 2 ans,
Pouliches de 1 an et 2 ans,
Poulinières suitées.
- 1.3 **Primes** : Pour chaque catégorie (poulains & pouliches de 2 ans, poulinières suitées), des primes sont attribuées par l'Institut français du cheval et de l'équitation.
- 1.4 **Engagements** : Sur imprimé IFCE, jusqu'à la date limite de 15 jours avant l'épreuve. Pour être pris en compte, chaque engagement devra être accompagné d'un chèque à l'ordre de l'association organisatrice : ATLACTE pour St Amand, ApiN

CO pour Bacqueville, ONP pour Ourville et Saint-Lô. Les primes sont attribuées par l'IFCE, plaques, flots et cadeaux sont offerts par les associations.

- 1.5 **Conditions de participation** : Pour toutes les catégories: document d'accompagnement de l'équidé validé à la date de l'engagement et présenté sur le lieu des concours, à jour des vaccinations anti-grippales.
Les poulinières ne sont admises que suitées d'un produit inscriptible à un stud-book poney et re-saillies.

II - Concours locaux de poneys de 3 ans

HARAS DU PIN : samedi 21 mai

SAINT-LO : mercredi 22 juin

OURVILLE EN CAUX : samedi 25 juin

- 2.1 **Sujets admis** : Les poneys inscrits à un livre généalogique des races françaises de poneys, ainsi que ceux ne portant que l'appellation "poney". Un même animal ne peut participer qu'à un seul local et à un seul régional.
- 2.2 **Catégories concernées – Sections – Horaires** :
Trois catégories possibles : poulains entiers, poulains hongres, pouliches.
Les entiers sont présentés et classés séparément des hongres et pouliches, dans chacune des sections de taille. Les sections de taille sont les suivantes (non ferré) :

Section 1: moins de 1,20m
Section 2: de 1,20 à 1,30m
Section 3: de 1,31 à 1,40m
Section 4: de 1,41 à 1,48m
Section 5: de 1,49 à 1,55m

Les épreuves débutent par la première section et se succèdent dans l'ordre suivant : saut en liberté, présentation montée, jugement de modèle.

- 2.3 **Engagements – primes**: Sur imprimé IFCE, comportant obligatoirement le nom du cavalier ou de la cavalière. Pour être pris en compte, chaque engagement devra être accompagné d'un chèque à l'ordre de l'association organisatrice : ONP ou ApiN CO. Les primes sont attribuées par l'IFCE, plaques, flots et cadeaux sont offerts par les associations.
- 2.4 **Harnachement – Toilette – Présentation**: Les poneys sont présentés en filet simple, avec muserolle. Pour l'épreuve de saut en liberté, l'usage de guêtres antérieures est autorisé. Le port de la cravache est autorisé pour la présentation montée. Les poneys doivent être toilettés: crinière nattée, queue faite ou nattée et ferrés au minimum des antérieurs. Les mâles de 2 ans qui ne sont pas en filet ne sont pas jugés.
Le cavalier est en tenue de concours. Pour les épreuves en main (saut, modèle), une tenue correcte est exigée des deux présentateurs.
Le non respect de l'un de ces points est une cause d'élimination, à l'initiative du Président du jury.

2.5 **Notation** :

Une grille de notation sera utilisée pour tous les poneys.

La pondération des 3 épreuves est celle en vigueur au Championnat de France des poneys de 3 ans:

- modèle: 5
- allures: 3
- obstacle: 2

2.6 **Conditions de participation** : Document d'accompagnement de l'équidé validé à la date de l'engagement, présenté sur le lieu du concours, à jour des vaccinations anti-grippales. Pour les concours locaux, la toise est amenée par l'engageur et vérifiée pour donner accès au niveau régional et national. Des séances de toisage pourront être organisées lors des séances de marquage des chevaux de selle. Renseignements auprès de l'IFCE.

2.7 **Qualifications** : Ces concours locaux sont qualificatifs (uniquement pour les poneys inscrits à un Stud-Book) :

- pour le Championnat de France des poneys de 3 ans de Lamotte-Beuvron :
 - hongres et femelles seulement,
 - ou pour un championnat de race pour les mâles,
 - ou pour un championnat de race pour les femelles,
- pour le Championnat de Normandie des poneys de sport de 3 ans de Saint-Lô – N.H.S. Le règlement du Championnat de Normandie sera disponible dans les bureaux du Haras ainsi que sur leur site Internet.

III Concours régionaux :

Championnat de Normandie des foals, 3 ans et Poulinières suitées. Seuls les poneys inscrits à un stud-book sont qualifiables lors des concours locaux.

SAINT-LÔ REGIONAL PENDANT LE NHS *date à confirmer*

ENGAGEMENT	TARIF	REMARQUE
CONCOURS LOCAL	15 €	Réduction 1/3 du montant pour les adhérents ONP dans ses concours
CONCOURS REGIONAL	30 €	